

L'IMPARTIAL

FONDE EN 1893
Le seul Journal français de l'île du Prince Edouard.

HEBDOMADAIRE, 8 PAGES.

ABONNEMENT :

Un an.....\$1 00
Six mois......50
Trois mois......30

Annouces 10 cents la ligne, 1ère insertion, 2 cents la ligne les insertions subséquentes.

Toutes communications doivent être adressées à

L'IMPARTIAL
TIGNISH, I. P. E.

L'IMPARTIAL

TIGNISH 10 FEVRIER 1898

Assemblée des Instituteurs

Si nous avons eu occasion de trouver à redire à l'indifférence des contribuables et autres pour avoir failli à l'assemblée des instituteurs du 15 janvier, aujourd'hui, nous sommes à même de dire qu'ils se sont rachetés avec honneur à la séance tenue samedi passé, le 5 du courant.

L'assemblée fut exceptionnellement intéressante sous tous les rapports. D'abord deux excellents papiers—l'un en français; "Les conditions sanitaires de nos écoles"; l'autre en anglais: "Moral education in our schools", furent lus par Mlle. Mary Conroy et lui attirèrent des félicitations bien méritées de la part des Révs. Pères Macdonald, Chaisson, Turbide, des Profs. Gallant et Buote, de l'Éditeur de l'IMPARTIAL, et du Dr Murphy qui fut très heureux dans ses remarques.

Mlle. McIver, jeune institutrice irlandaise, était venue des extrémités de la paroisse de Palmer Road avec plusieurs de ses élèves qu'elle fit lire devant l'assemblée, non pas dans l'intention de les offrir comme modèle, mais plutôt en vue d'acquiescer des informations sur la manière d'enseigner la lecture française. Ces enfants, dont aucune ne dépasse une douzaine d'années, s'acquittèrent honorablement, et quoiqu'on ne puisse affirmer qu'elles lisent le français d'une manière tout à fait correcte, elles rendirent témoignage d'un heureux commencement et démontrèrent que leur maîtresse quoique de nationalité étrangère, prend un intérêt spécial à l'étude de notre langue. Cette démarche de la part de Mlle. McIver fut fort appréciée et lui gagnèrent les félicitations de ceux qui étaient présents. Cette institutrice, dont le zèle et le dévouement sont si manifestes, montre un bel exemple aux institutrices et instituteurs qui, espérons-le, sauront en profiter.

Le Prof. Buote alors passa la leçon en revue, la lut pour les enfants—leur faisant remarquer les points les plus saillants quant à la prononciation, la ponctuation et l'inflexion de la voix, et termina en félicitant, à son tour, Mlle. McIver sur l'intérêt qu'elle prend pour une langue qui lui est encore assez étrangère, il est vrai, mais qu'elle aime déjà par anticipation, à en juger par les peines qu'elle se donne pour l'acquiescer aussi

parfaitement que possible. Ici, le Prof Gallant donna, au long, des explications très utiles sur la liaison des mots dans la lecture.

Un papier sur la "Lecture à haute voix" fut alors lu par l'Éditeur de l'IMPARTIAL qui en lut un autre immédiatement après sur la "Propriété de faire commencer l'étude de la géographie aux enfants français en leur langue maternelle". L'Éditeur produisit des arguments convaincants et logiques à l'appui de sa thèse. Il appuya tout particulièrement sur le fait que la géographie étant une étude de tous les jours dans les écoles, cette étude en français contribuerait fortement à accoutumer les enfants à s'exprimer d'une manière pure et correcte. Il eut l'assentiment complet de l'assemblée.

La lecture de ce papier nous ramène au plaidoyer que nous faisons depuis quelque temps en faveur d'une géographie française à l'usage de nos écoles élémentaires françaises. Quoique nous ayons eu le malheur de nous mériter la désapprobation de quelques uns à ce sujet, nous sommes plus convaincus que jamais que nous marchons dans la bonne route. Les vues que nous avons exprimées à cet égard ont été hautement approuvées par les journaux pédagogiques du Canada ainsi que par tous les autres journaux les plus en vue où le français est le mieux compris. Les mêmes opinions prévalent dans les provinces maritimes chez ceux qui sont les meilleurs juges. Citons entre autres le "Moniteur Acadien". Voici ce que le confrère de Shédiac disait encore dans son numéro du 28 janvier, à propos des résolutions adoptées à l'assemblée du 15 janvier, à la salle Ste. Marie, en vue d'avoir une géographie française dans nos écoles élémentaires :

"Nous applaudissons des deux mains ce nouveau mouvement que viennent d'inaugurer les instituteurs acadiens de l'île. Ils peuvent être certains qu'ils ont l'admiration de tous les amis de la cause française, lorsqu'ils font de si nobles efforts pour asseoir sur une base solide l'enseignement du français dans les écoles confiées à leurs soins.

L'usage d'une géographie française dans les écoles fréquentées par les enfants d'origine acadienne serait incontestablement un pas remarquable dans la bonne voie et d'un grand secours à nos compatriotes dans l'accomplissement de la belle et grande tâche qu'ils se sentent si noblement imposée."

Quelques jours plus tard, une institutrice du comté de Westmorland, N. B., écrivait à l'un de nos journaux acadiens et disait :

"A propos de français et d'anglais à enseigner dans les écoles, mon expérience et celle de bien d'autres, aux têtes plus remplies que la mienne, me dit qu'il faut d'abord enseigner aux enfants leur langue maternelle. C'est logique. Autrement, il ne sauront jamais ni l'une ni l'autre. Après qu'un enfant peut lire et écrire dans sa propre langue, il réussit aisément à apprendre une langue étrangère."

La nécessité de faire commencer à nos enfants français leurs études en leur langue maternelle, est donc un fait bien reconnu, un fait incontestable, pour la géographie comme pour tout le reste.

Il ne faut pas avoir peur de son ombre. Les pères de l'éducation dans notre province, dans leur sagesse, ne sauraient faire autre que d'apprécier nos efforts. Le fait même que dans les collèges et dans les écoles supérieures anglaises on ne néglige rien pour acquiescer les beautés

de notre belle langue, doit nous donner un élan de zèle à nous perfectionner nous-mêmes.

Un Episode De La Dispersion

(Composition lue devant la Faculté des Elèves du Collège St. Joseph pendant une séance académique le 23 Janvier, 1898.)

L'Episode que je mets au jour appartient au grand drame de 1755 auquel s'en rattachent tant d'autres. Les incidents qui ont accompagné et suivi ce drame, les récits émouvants qui en sont découverts fourniraient, à une muse heureuse, des sujets dans tous les genres. Un Homère y trouverait des épisodes dignes d'une épopée aussi héroïque que l'Illiade et un Virgile y trouverait des héros non moins grands qu'Enée et ses compagnons. Sans être aussi grand que ceux que je viens de nommer, mon sujet ne manque pourtant pas d'intérêt.

J'aime à vous prévenir d'avance que je ne vous propose pas ce récit comme authentique et vrai dans toutes ses circonstances. Je le tiens de la bouche de personnes bien connues pour leur honnêteté et qui n'aurait jamais eu l'idée de tromper. Acceptez le donc pour la valeur qu'il peut avoir et ne vous montrez pas plus incrédules que je l'ai été moi-même.

C'était au lendemain de la trahison. Un soldat sans énergie venait de déshonorer ses épaulettes. Vergor avait livré Beau-séjour, et par là, toute la destinée d'un peuple à la discrétion de son ennemi. Le drapeau de la France cessait de flotter sur l'isthme acadien; sa chute apportait le découragement dans tous les cœurs.

On connaît le crime impolitique qui suivit ce fait d'armes. Trois mois après, quand les Anglais eurent bien pris d'avance la précaution de désarmer les habitants, ils les attirèrent dans un piège, puis, sans respect pour les coutumes et les lois des peuples civilisés, les dispersèrent sur des plages inhospitalières sans pain et sans protection.

Quelques uns des acadiens cependant s'échappèrent des mains criminelles qui les retenaient injustement captifs. De ce nombre furent trois jeunes gens des environs de Beau-séjour. On peut aisément s'imaginer la joie qu'ils éprouvèrent en se voyant hors des griffes de leurs bourreaux. Mais leur joie ne dura pas longtemps. Tourmentés par la faim, ils sortirent du bois pour chercher quelque nourriture. Ils furent pris par un détachement anglais, chargés de chaînes et jetés dans un cachot sous terre.

Il est tout probable que ce soterrain était une des cases mates du fort Lawrence, s'il en avait, ou bien quelque autre endroit semblable. C'est du moins l'opinion que je m'en suis formée d'après la description que j'en ai reçue. Pour rapporter les paroles du narrateur, je vous dirai qu'ils furent jetés dans une cave très obscure, où l'on venait leur apporter une croûte et de l'eau une fois par jour.

Nos trois prisonniers durent croire que la boîte de Pandore leur avait été ouverte. Plusieurs fois ils se reprochèrent de s'être posés eux-mêmes de Charybde en Scylla. Jar pourquoi ne pas être restés avec les autres captifs? Leur sort serait bien moins à plaindre!

Cependant nos trois jeunes gens étaient trempés de cette argile dont on fait les héros. Ils étaient de robustes gaillards, habitués aux fatigues depuis leur enfance. Tous trois disciples de Saint Hubert, leur métier les avait endurcis à toutes les priva-

tions et à toutes les misères. Ils étaient, en outre, dans l'âge de la vigueur et de la force. Pas un plus jeune que dix-huit, et le plus vieux ne dépassant pas ses vingt-deux ans. Tout compté, ils ne désespéraient pas encore de leur sort. Ils résolurent de sauver leur peau avant que les Anglais ne l'écorchassent.

Mais comment faire? Là venait toute la difficulté de résoudre le problème. Ils ne possédaient aucune arme, aucun moyen de défense. Leurs géoliers ne leur avaient laissé que leurs hardes sur le dos. Et encore que les plus nécessaires. Bien entendu qu'ils n'avaient pas laissé passer l'occasion de leur enlever leurs souliers. Comment faire pour s'échapper?

Un jour que cette idée les occupait, l'un d'eux, le plus jeune, mit par hasard la main sur un vieux couteau qui gisait inaperçu dans un coin. Ce fut cette vieille victime de la rouille qui trancha, pour eux, le nœud gordien.

Aussitôt ils résolurent de creuser un trou qui donnerait passage au dehors par lequel ils prendraient congé de leurs hôtes perfides. Ce n'était pas chose trop facile, pratiquer un trou d'à peu près dix pieds de long sur deux de diamètre avec un pareil instrument. L'espoir de recouvrer la liberté suppléa à ce qui manquait de ce côté et on se mit à l'œuvre.

Il faut avouer que l'opération allait bien en longueur. Chacun s'emparait du vieux couteau à son tour et faisait va-et-vient de mines, tandis que les deux autres transportaient la terre avec leurs chapeaux sous le misérable grabat qui leur servait de couche. C'est ainsi qu'ils cachaient leurs travaux à l'officier qui leur servait à manger. Ils firent si bien qu'à la fin de la première journée, quand l'officier anglais vint leur apporter leur savoureuse ration de pain et d'eau, ils étaient rendus au tiers de leur travail.

Il leur apportait la bonne nouvelle qu'on avait pris la résolution de les laisser le lendemain midi, et que par conséquent ils pouvaient régler leurs comptes.

Un frémissement d'horreur accueillit cette dernière parole. On eut toutes les misères du monde à empêcher le plus jeune de se jeter sur l'officier et de l'étrangler. Il allait en venir là quand plusieurs détonations, au dehors, firent comprendre que l'officier avait avec lui toute une suite. Il fallut donc se résigner et réserver ses forces pour une autre occasion.

Aussitôt la porte de leur caveau fermée, on se mit à l'œuvre avec d'autant plus d'énergie que leur sort était en jeu. On était rendu presque au terme des difficultés quand, pour comble de malheur, une énorme pierre se trouva sur le chemin. Que faire? L'un d'eux, le plus jeune dont les forces musculaires auraient tenté le meilleur athlète de nos jours, saisit le bord de la roche à deux mains et par un détour et un élan incroyables, retira l'obstacle qui vint rouler, avec fracas, au milieu du cachot. Un éboulement de terrain suivit; et à leur grand étonnement la lumière qu'ils n'avaient pas vue depuis longtemps se montra à leurs yeux.

La nuit était un peu avancée. Les étoiles brillaient au firmament de leur dernière clarté. Un morne silence régnait aux alentours, interrompu de temps à autre par le bêlement des animaux qui braillaient autour des étables incendiées.

L'œuvre était achevée. Mais il restait un dernier pas à faire. Lequel allait se hasarder à y passer le premier? Il aurait fallu l'envoyer le plus jeune qui était le plus robuste. Il aurait dépecé la garde s'il y en avait une.

Mais il était de beaucoup le plus gros, et on craignait qu'en le faisant passer le premier, il n'y restât pris et ne compromît ainsi l'existence des deux autres. Il n'y avait pas un moment à perdre: l'aube approchait toujours.

L'un d'eux, le plus petit, fit un bond, et, en moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, se glissa, par l'ouverture, en dehors de sa prison. "Vite! vite!" dit-il sortez, il n'y a personne." Au même instant, un second prisonnier s'échappait; puis immédiatement après, notre gros gaillard sortait à son tour, mais non sans des efforts énergiques.

Je laisse à deviner leur joie. La lisière du bois était proche. Sans perdre un instant, ils s'y rendent et s'y mettent en surêté.

Comme le dit l'expression populaire, les Anglais durent rester le bec à l'eau quand ils virent le lendemain pour faire parade de leur cranauté. Cela dut leur procurer une occasion de plus de saluer les "papistes" d'une salve de jurons: ce qui ne manquait jamais d'accompagner ces grandes circonstances.

Les trois fugitifs se rendirent à travers les bois à Jolicor et de là à Memramcook où leurs descendants vivent encore. Le plus jeune des trois n'était nul autre que le trisaïeul de M. François M. Richard, Président de l'Acad. St. Jean Baptiste, celui qui, au jour d'hui, occupe dignement le fauteuil présidentiel de notre académie.

Arthur T. LeBlanc.

87me Anniversaire

Mercredi, le 2 février au soir, une grande réunion avait lieu chez M. Jean M. Arsenault de ce village, à l'occasion du 87me anniversaire de la naissance de sa vieille mère, Malame veuve Marie Fidèle à Julie Arsenault. Des amis de tous les coins de la paroisse et un bon nombre des paroisses avoisinantes s'étaient fait un devoir de se rendre après de cette vénérable Acadienne. Madame Arsenault, née Richard, quoique arrivant au seuil de ses 90 ans est pleine de vigueur, jouit d'une excellente santé, pour son âge, possède toutes ses facultés intellectuelles, et sait raconter des histoires intéressantes du vieux temps avec autant de vivacité d'esprit qu'au temps de la jeunesse.

Après avoir participé à un somptueux souper qui aurait fait honneur à une noce, la réunion fut appelée à l'ordre et deux violons sous la touche habile de MM. Sylvain F. Buote et Benoit S. Arsenault signalèrent que l'on allait avoir une danse. En effet, on dansa; mais ce ne fut pas de ces simagrées, de ces plongeurs qu'on appelle danse moderne, où à force d'affection on s'expose à tomber en syncope. Non, ce fut la vraie danse acadienne qui rend gai et qui donne du plaisir sans remords. Tous voulurent avoir leur tour. Les vieux et les vieilles dansèrent comme les jeunes. Aussi en plusieurs occasions remarquait on les physionomies chagrines des demoiselles devenus blêmes de jalousies en constatant les mouvements cadencés des dames dépassant la soixantaine et la grâce avec laquelle elles faisaient honneur à la musique.

Parmi le grand nombre de personnes présentes on remarquait MM. Sylvain Arsenault, Jean C. Chaisson, Sylvain F. Buote, Sylvain S. Arsenault, Isidore J. Richard, Louis H. Arsenault, leurs dames et leurs familles; MM. Sosime Arsenault, François F. Buote, Joseph C. Gallant, Marcellin J. Perry, François L. Bernard, Felix Perry, Jean Gallant et leurs dames; Mesdames Joseph Harper Hubert Gaudet et Gilbert Buote; Miles. Eléonore

C. Chaisson et Marie Arsenault; MM. Joseph H. Arsenault, Eugène J. Richard, Jérôme M. Buote, Etienne T. Richard, Jean S. Arsenault, Grégoire Wedge, Thomas M. Perry et Jean F. Arsenault.

Cette mémorable soirée se termina par le chant en chœur, de Bonsoir mes amis, formé par MM. François Buote, Joseph C. Gallant, Sylvain Buote et Mme Isidore Richard, accompagné des sons harmonieux du violon tenu par M. Benoit Arsenault; et par le "Laudate Dominum omnes gentes" sur le septième ton avec finale parisienne.

La vénérable octogénaire reçut plusieurs beaux cadeaux, et tous en partant lui serrèrent la main, lui souhaitant encore de nombreuses années.

Madame Arsenault, est la fille de feu Hilaire Richard et de Tharsile Bernard, et ne compte plus qu'un frère de vivant—Louis, demeurant à St. Rock de Tignish.

La famille de Madame Arsenault se compose de six enfants; Sosime, Jean, Hilaire, Sylvain, Marie, et Henriette, décédée, il y a quelques années.

Le Moniteur Acadien est prié de reproduire.

J. F. CHAISSON & CO.

We are always paying highest price in cash for oats.

We buy potatoes right along giving good price for same.

Come where you can get good bargains and get good prices for your produce.

We have the best Molasses in Tignish. Try it.

Tea, Sugar, Beans, etc., etc., always the best and at low price to meet the hard times.

NOTICE—All persons indebted to J. B. Poirier are again requested to make settlement of their accounts without further notice.

J. F. Chaisson & Co.

Excelsior Drug Store

R. B. REID, PROP.

Alberton, P. E. I.

Just opened with a full stock of

Drugs
Medecins,
Chemicals,
Patent Medecins etc.

all of the best quality. Pure and Good. Also a full line of Fancy Goods usually found in a first class Drug Store.

I guarantee pure goods, moderate charges and the most careful attention in putting up prescriptions.

My motto with be moderate charges and strict attention to business day and night.

Give the new Drug Store a call and I will insure you satisfaction in every particular.

J. B. REID.

Feb. 1898. tf

PATENTS PROMPTLY SECURED

GET RICH QUICKLY. Write to-day for our beautiful illustrated Book on Patents and the fascinating story of a poor inventor who made \$20,000,000. Send us a rough sketch or model of your invention and we will promptly tell you FREE if it is new and probably patentable. No charge, honest service. Specialty: Tough cases rejected in other hands and made successful. References: Honorable D. A. Ross, the leading news-papers, Banks, Express Companies & clients our agency are brought before the public by a special notice in over 300 newspapers. Temple Building, 155 St. James St., Montreal. The only firm of Graduate Engineers in the Dominion transacting patent business exclusively. Mention this paper.